

Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40	PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du : Lundi 14 Novembre 2011 de 17h 20 à 20h 00	ANNEE SCOLAIRE 2011/2012 N° de la séance : 1 Feuillet n° : 1
--	--	---

La séance est ouverte à 17 h 20 sous la présidence de Monsieur GIOUD, Principal.

Le principal souhaite la bienvenue aux nouveaux membres titulaires, réunis pour cette première séance du Conseil d'Administration.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Le Principal excuse les absences de différents membres (cf. état de présence)

Après la désignation de Mme CHAUCHET-SAMUEL, Principale -Adjointe, en tant que secrétaire de séance, le Principal propose les modifications suivantes de l'ordre du jour :

IV) H) Tarifs DP forfaits commensaux, I) Voyages en Espagne, Italie, Allemagne et Ferrere

VI) D et E) Conventions avec Cie des Gens Ordinaires et avec la société FAIR

L'ordre du jour, ainsi modifié, est adopté à l'unanimité.

I- Conseil d'Administration

Le procès-verbal de la séance précédente du Conseil d'Administration est approuvé à l'unanimité, sans demande de modification.

II- Installations

A. du Conseil d'Administration

Après avoir rappelé la composition tripartite du Conseil d'Administration fixée par le décret du 30/08/1985 (collège de moins de 600 élèves), le Principal rend compte des élections dans les différents collèges électoraux et présente les membres du nouveau Conseil d'Administration. (cf. document n° 1) :

. *8 membres non élus :*

- 4 membres de l'administration (membres de droit)
- 3 membres des collectivités territoriales
- 1 personnalité qualifiée

. *16 membres élus dans la semaine du 10 au 14 Octobre :*

- 6 représentants des personnels enseignants
- 2 représentants des personnels ATOS
- 6 représentants des Parents d'élèves - 3 sièges FCPE et 3 sièges La Boussole)
- 2 représentants des élèves.

Le Principal précise que M BAPTISTE, Conseiller Général Jeune, est invité à chaque séance du Conseil ainsi que Mme LAMBERTY, agent comptable.

Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40	PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du : Lundi 14 Novembre 2011 de 17h 20 à 20h 00	ANNEE SCOLAIRE 2011/2012 N° de la séance : 1 Feuillet n° : 2
--	--	---

B. de la Commission Permanente

Le Principal rappelle son rôle et sa composition définis par le décret n°90-978 du 31/10/1990 modifiant le décret n°85-924 du 30/10/1985 :

- Instruire les questions soumises au vote du Conseil d'Administration, et plus particulièrement celles relevant du domaine pédagogique comme le projet d'établissement, la répartition de la **Dotation Horaire Globale (DGH)** ou le règlement intérieur.

Cette commission allégée, tout en respectant une répartition tripartite, est composée de :

a. 3 membres de droit :

- Monsieur GIOUD, Chef d'établissement
- Madame CHAUCHET-SAMUEL, Principale Adjointe
- Monsieur LEMAGNENT, Gestionnaire

b. 1 représentant des collectivités territoriales :

- Madame MONCOUCUT : Conseillère Générale

c. 4 représentants élus des personnels (3 enseignants + 1 ATTEE)

Titulaires :

- M GRASSIN : professeur
- Mme TEULIER: professeur
- Mme BARRAL: professeur
- M DULAURENS: ATTEE

d. 4 représentants des Parents et des Elèves (3 Parents d'Elèves + 1 élève)

- M DELAGE: Parent La Boussole
- Mme GRABOT CUNY: Parent FCPE
- Mme THULLIER: Parent FCPE
- Mlle AID : Elève

Le Principal précise que la Commission Permanente ne dispose d'aucun pouvoir de décision sauf si elle reçoit une délégation du Conseil d'Administration.

C. Le Conseil de Discipline

Le Principal rappelle qu'il est saisi par le chef d'établissement et que sa composition est fixée par le décret n° 2004-412 du 10.05.2004, qu'il a pour compétence de prononcer à l'encontre des élèves l'ensemble des sanctions et des mesures prévues dans le règlement intérieur :

a. 4 membres de droit :

- Le Principal
- La Principale Adjointe
- La Gestionnaire-
- La CPE

Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40	PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du : Lundi 14 Novembre 2011 de 17h 20 à 20h 00	ANNEE SCOLAIRE 2011/2012 N° de la séance : 1 Feuillet n° : 3
--	--	---

b. 4 représentants des personnels d'enseignement

- Mme ALMEIN
- Mme MURAT
- Mme TROUILLET
- M JADIN

c. 1 représentant des personnels ATOS :

- Mme GERMA

d. 3 représentants des Parents d'Elèves :

- Mme GRABOT-CUNY Parent FCPE
- Mme POUVEREAU Parent La Boussole
- Mme CANINO Parent La Boussole

e. 2 représentants des élèves

- Mlle CHAYKHE
- Mlle AID

D. Installation du Conseil Pédagogique

Le principal précise qu'il a été créé par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 Avril 2005. Il rappelle :

1) ses attributions :

Favoriser la concertation entre les professeurs pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires en préparant la partie pédagogique du projet d'établissement, en évaluant les actions mis en place et en formulant des propositions d'actions.

2) sa composition :

13 coordonnateurs de disciplines

Principal, principale adjointe, gestionnaire et conseillère principale d'éducation

E. de la Commission des Fonds Sociaux

Le Principal rappelle les objectifs, les modalités de fonctionnement et les critères d'attribution de ces fonds :

. Ils sont destinés à aider les familles connaissant des difficultés financières, sur des frais de vestiaires, de mobilier et de fournitures scolaires diverses, tout comme sur les frais de demi-pension.

. Pour les voyages, les frais de séjour peuvent être aussi pris en charge partiellement ou totalement. Il précise que les familles doivent renseigner des dossiers, à retirer auprès de M LEMAGNENT, Gestionnaire de l'établissement.

- Composition de la Commission :

- 4 membres de droit du Conseil d'Administration (Principal, Principale Adjointe, Gestionnaire et Conseillère Principale d'Education)
- 1 représentant des personnels enseignants : M MITAYNE
- 2 représentants des parents : Mme THULLIER (FCPE) et Mme DELANDE (La Boussole)

F. de la Commission Hygiène et Sécurité

Le Gestionnaire rappelle le rôle et la composition de cette commission

- 4 membres de droit : Principal, Principale Adjointe, Gestionnaire et Conseillère Principale d'Education)

- 2 professeurs : M GRAND, Mme MURAT
- 1 ATTEE : M DULAURENS

Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40	PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du : Lundi 14 Novembre 2011 de 17h 20 à 20h 00	ANNEE SCOLAIRE 2011/2012 N° de la séance : 1 Feuillet n° : 4
--	--	---

- 1 élève : Mlle CHAYKHE
- 1 représentant de la commune et 1 représentant du Conseil Général
- Infirmière, Médecin de santé scolaire
- 2 représentants des parents d'élèves : M ROZE DES ORDONS, M BERGEON

III- Questions pédagogiques

A. Bilan de l'année scolaire

1. Structure et effectifs (cf. document n° 2)

579 élèves sont répartis sur 21 divisions :

L'effectif total est en hausse par rapport à l'année scolaire précédente (+11 élèves)

Les seuils de 28 ou 30 élèves par classe ne sont franchis à aucun niveau.

Ce document indique les effectifs par option.

2. Bilan définitif de l'orientation (cf. document n° 3)

Le Principal constate :

a. les taux de redoublement sont très faibles, inférieurs à ceux de la ZAP et à ceux du département

Le taux de passage en 2^{nde} GT est supérieur à ceux de la ZAP et du département.

b. 0 cas d'appel sur les 3 paliers d'orientation ce qui constitue un indicateur positif et prouve un excellent dialogue entre les professeurs et les parents d'élèves.

3. Les résultats du brevet (cf. document n° 4)

Après avoir rappelé le taux de réussite (84,38 %), le Principal précise qu'il est inférieur au taux attendu et au taux départemental et qu'il est irrégulier selon les années.

Les moyennes du contrôle ponctuel des élèves du Collège sont supérieures aux moyennes départementales tout comme les moyennes du contrôle continu sauf en Arts Plastiques, LV2 Espagnol et en note de vie scolaire.

Le Principal propose une réflexion sur ces indicateurs pour tenter de les améliorer.

B. Projet de l'Association Sportive (2011-2012)

A l'aide du **document n° 5**, le principal présente les objectifs généraux dans leurs aspects sportif et éducatif, les APS proposées et remarque l'excellente santé de l'association sportive prouvée par le nombre de licenciés.

Un représentant des professeurs précise que le cross du Collège s'est déroulé le Jeudi 21 Octobre dans d'excellentes conditions, encadré par de nombreux professeurs du Collège

C. Présentation du Parcours de Découverte des métiers et des formations (PDMF)

A l'aide du **document n°6**, le principal précise l'objectif principal du PDMF, les personnes ressources et détaille les actions communes mises en place dans le cadre de l'éducation à l'orientation.

Le programme de découverte des métiers et des formations est détaillé pour chaque niveau.

Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40	PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du : Lundi 14 Novembre 2011 de 17h20 à 20h00	ANNEE SCOLAIRE 2011/2012 N° de la séance : 1 Feuillet n° : 5
--	--	---

Le principal explique l'organisation sous forme de jurys d'un compte rendu oral du stage en entreprise en 3ème (12-16 Décembre) qui aura lieu 1 après midi fin Janvier
Il précise que les élèves de 3^{ème} pourront participer à des mini stages de découverte en LP en Janvier et Février, en fonction des propositions des lycées.

IV. Questions financières

A. LISTE des marchés N-1 (2010)

Le gestionnaire donne lecture des marchés, montants et attributaires de l'année 2010

Vote:
Pour: 19
Contre: 0
Abstention:0

B. Politique achat(info)

Le gestionnaire présente pour information, la politique d'achat:
A partir de 1 euro , tout achat est un marché public.
De 1 à 4000 euros HT marchés de gré à gré.
De 4000 euros à 9000 euros HT, MAPA et au delà procédure formalisée.

Vote:
Pour: 19
Contre: 0
Abstention:0

C. Tarif des carnets de correspondance

Lorsque un élève perd son carnet de correspondance, il est demandé à la famille 2 euros pour son remplacement.

Vote:
Pour: 19
Contre: 0
Abstention:0

D. Tarif des dégradations (manuels scolaires et divers)

S' il y a perte d'un manuel scolaire , il est demandé 15 euros à la famille. L'établissement fournit les coordonnées du manuel et la famille se charge de son achat.
En début d'année scolaire les élèves remplissent une fiche de prêt pour les livres. En fin d'année scolaire, cette fiche permet de mesurer l'état des livres rendus.

Vote:
Pour: 19
Contre: 0
Abstention:0

Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40	PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du : Lundi 14 Novembre 2011 de 17h20 à 20h00	ANNEE SCOLAIRE 2011/2012 N° de la séance : 1 Feuillet n° : 5
--	--	---

E. DBM info (2011) n°6

N°6 subventions affectées à des manuels scolaires
N°7 dégradations des manuels scolaires (230 euros)
Subvention CESC (J 38) de la Mairie.
Subvention informatique 7024 euros.
Subvention entretien pour le chauffage. P2

F. DBM ordonnateur (2011)

Prélèvement sur le R2 (fonds de réserves de la restauration) à hauteur de 4000 euros pour compléter le reversement dû au titre de la restauration du conseil Général de la Gironde.

G. Tarifs DP forfaits (2012)

Deux forfaits sont imposés aux familles à partir de janvier 2012

1 forfait de 5 jours
1 forfait de 4 jours

Un courrier va être envoyé aux familles afin de les informer de cette nouvelle disposition. Il précisera les tarifs de la demi pension en fonction du forfait choisi.

Pour le forfait de 4 jours, le prix du repas est de 2,80 euros
Pour le forfait de 5 jours, le prix du repas est de 2,40 euros.

Le tarif d'un ticket pour un élève externe s'élève à 3,50 euros.

H. tarifs DP tickets (2012) des Commensaux

Le tarif du ticket repas pour les commensaux est fonction de leur indice.

I. Voyages en Espagne, Italie, Allemagne et environnement à Ferrere dans les Pyrénées

Le gestionnaire présente les projets de voyages pour l'année 2012

1) Projet: Eau Environnement

Le professeur responsable est M. GRASSIN
Séjour du 09/05/2012 au //11/05/2012
Classes concernées: 5C et 5E

La participation des familles est de : 95 euros
La participation du FSE s'élève à 959,30 euros
La contribution entre services du chapitre A1 au chapitre N3 s'élève à 380 euros (paiements du cout du voyage et du séjour des 4 accompagnateurs)
Le montant total du voyage s'élève à 6374,30 euros.

Vote sur le séjour à Ferrere :
sur le principe
sur le tarif
sur le don du FSE

Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40	PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du : Lundi 14 Novembre 2011 de 17h20 à 20h00	ANNEE SCOLAIRE 2011/2012 N° de la séance : 1 Feuillet n° : 5
--	--	---

Pour : 19
Contre:0
abstention : 0

2) Voyage en Espagne.: Delta de L'EBRE

Professeur responsable: Mme PEREZ
Séjour du :08/04/2012 au 14/04/2012
classes concernées: 3B et 3C

La participation des familles est de : 285 euros
la participation du FSE s'élève à 490 euros
La contribution entre services du Chapitre A1 au chapitre N3 s'élèvent à 1140euros (paiements du voyages des 4 accompagnateurs)
Le montant total du voyage s'élève à : 15595 euros
Les parents d'élèves souhaitent que les familles puissent échelonner les paiements.

Vote sur les 3 points suivants pour le voyage en Espagne

le principe
le tarif
le don du FSE

Pour: 18
Contre:0
Abstention: 0

3) Voyage en Italie à PERUGIA

Un échange avec un établissement scolaire italien
Professeur responsable: Mme BARRAL
Séjour en Italie: du 10/02/2012 au 17/02/2012
Classes concernées: 4F, 3E et 3D

La participation des familles est de 250 euros
La participation du FSE s'élève à 580 euros
La contribution entre services du chapitre A1 au chapitre N3 est de 1000,00 euros.(paiements du voyages des accompagnateurs)
Le coût total du voyage est de : 16080 euros

Vote sur les points suivants.

Le principe
le tarif
le don du FSE

Pour: 18
Contre:0
Abstention: 0

Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40	PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du : Lundi 14 Novembre 2011 de 17h 20 à 20h00	ANNEE SCOLAIRE 2011/2012 N° de la séance : 1 Feuillet n° : 5
--	---	---

4) Le voyage en Allemagne à BERLIN

Le professeur responsable: Mme TROUILLET

Séjour du 08/04/2012 au 14/04/2012

Classes concernées: 5° 4° et 3° qui font LV1 et LV2 allemand

La participation des familles est de: 330 euros

La participation du FSE s'élève à 510 euros

La contribution entre services du chapitre A1 au chapitre N3 représente la somme de 1320 euros (paiements du voyage des 4 accompagnateurs)

La participation de l'OFAJ est de 1085 euros

Une subvention de la mairie de Pessac de 954 euros

Le coût total du voyage s'élève à 20699 euros.

vote sur les points suivants pour le voyage à Berlin

Le principe

le tarif

le don du FSE

Pour: 18

Contre: 0

Abstention:0

J. Projet de budget (2012)

Le gestionnaire présente le projet de budget et commente les recettes et dépenses chapitre par chapitre. **Document n°7.**

K. Etat prévisionnel de la commande publique (EPCP)

Le gestionnaire commente le tableau prévisionnel des commandes publiques de 2012. Le tableau retrace, par familles exogènes de produits, les modalités d'achat. **Document n°8.**

L Délégation de signature commande R2

Le R2 concerne l'alimentaire .Un accord est demandé pour que le gestionnaire puisse signer tous les bons de commandes concernant l'achat des denrées alimentaires.

Vote:

Pour: 17

Contre: 0

Abstention: 0

M. Concession de logements :

Le gestionnaire présente l'état d'occupation du parc des logements occupés par nécessité absolue de service (L1,2,4,5). Le logement 3 est loué dans le cadre d'une convention d'occupation provisoire.

le vote:

Pour: 17

Contre: 0

Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40	PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du : Lundi 14 Novembre 2011 de 17h20 à 20h00	ANNEE SCOLAIRE 2011/2012 N° de la séance : 1 Feuillet n° : 5
--	--	---

Abstention: 0

V- Divers

Manuels scolaires pour l'Afrique:

Mise en rebut de livres : ils sont donnés à une association pour être envoyés au Sénégal.

Le vote

Pour: 17

Contre: 0

Abstention: 0

VI. Conventions

A. Convention Mangawa

Le gestionnaire sollicite les membres du conseil d'administration afin d'autoriser le principal à signer une convention avec la librairie l'Ange Bleue. Cette convention a pour objet la promotion de la lecture de mangas.

Vote:

Pour: 17

Contre: 0

Abstention: 0

B. Convention avec le CAMI

Il est sollicité l'autorisation de signer une convention relative à l'intervention des techniciens du CRIA Lycée de Gascogne).

Vote:

Pour: 17

Contre: 0

Abstention: 0

C. Convention de partenariat avec le Centre Social du Burck :

Une animatrice du centre social du Burck intervient dans le cadre du FSE du collège une fois par semaine.

E. Convention avec la compagnie de théâtre « les gens ordinaires
pour les élèves qui pratiquent la langue italienne

Il est sollicité l'autorisation du CA de signer une convention d'intervention d'un groupe théâtral pour une représentation en italien au collège Noes les 29/11 et 6/12 avec la compagnie « les gens ordinaires »

Collège Noes 33600 – PESSAC 0331758G ☎ 05.56.15.25.40	PROCES - VERBAL de la séance du CONSEIL D'ADMINISTRATION du : Lundi 14 Novembre 2011 de 17h20 à 20h00	ANNEE SCOLAIRE 2011/2012 N° de la séance : 1 Feuillet n° : 5
--	--	---

F. Convention avec la société FAIR.

Cette société est basée à Nantes.

Elle effectue une relecture juridique dans le cadre de la rédaction des MAPA.

VII) Questions diverses

Elles sont posées par l'association La Boussole.

Le principal précise que le CESC s'est réuni en Septembre, qu'un programme d'actions a été élaboré et un compte rendu envoyé à tous les participants.

Une réponse est aussi apportée concernant le déroulé des conseils de classes et la mise en place prochaine des cahiers de textes dématérialisés.

Le Principal précise qu'il peut recevoir régulièrement les représentants des associations des parents d'élèves pour faire un point régulier sur l'ensemble des questions posées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.